



Rentrée scolaire : 2019

TENUE PROFESSIONNELLE EXIGÉE pour les élèves entrant en :

**CAP P.S.R. (Production et Service en Restaurations)**

**Tenue en entretien des locaux :**

- Une blouse blanche en coton.
- Une paire de gants en caoutchouc.

**Tenue de cuisine :**

- Une veste de cuisinier en coton blanc.
- Un pantalon de cuisinier en coton ou coton/polyester bleu ou blanc.
- Un tablier de cuisine à bavette en coton blanc.
- Un Tshirt de couleur claire.
- Une paire de chaussures de sécurité de cuisine, plates en cuir blanc dans leur boîte d'origine.

**Tenue de service :**

- Une chemise ou un chemisier blanc.
- Un pantalon ou une jupe noire.

**L'équipement professionnel est à marquer au nom de l'élève. Il sera transporté dans un sac plastique propre.**

